

Savoir lire et écrire, ça ne va pas de soi

En Suisse, un employé sur dix est concerné par un manque de compétences de base en lecture, écriture, calcul ou informatique. Les entreprises font partie des acteurs qui peuvent agir. La campagne «*Simplement mieux!*» de la Fédération suisse Lire et Ecrire les y invite.

Dans un marché du travail en perpétuelle évolution, l'importance de la formation continue ne cesse de croître. Culturellement, cette logique a été intégrée pour les cadres, mais pas encore pour le personnel faiblement qualifié dont les compétences de base doivent être renforcées. «*Il faut sensibiliser le public concerné bien sûr, mais aussi les employeurs, c'est essentiel, souligne Sabina Gani, directrice de la section vaudoise de l'Association Lire et Ecrire, soutenue par la CVCI. Bien sûr, quand on considère une petite structure, dégager du temps pour un employé peut être compliqué, mais toutes les entreprises qui ont déjà des programmes de formation continue devraient réfléchir à financer des cours pour leurs employés peu qualifiés. Il faut sensibiliser les services RH à cette problématique et impulser un changement culturel profond. Si de grandes entreprises se lancent, ce sera plus facile d'inciter les autres à s'y mettre.*»

En Suisse, 800 000 personnes ont des difficultés en lecture et écriture, et 400 000 peinent à faire des calculs simples. L'offre de formation continue existe, mais 0,5% seulement de cette population suit des cours. Le rôle essentiel de la formation continue dans la compétitivité du pays, mais aussi l'intégration, la cohésion sociale et l'employabilité a pourtant été démontré. Ce contexte explique l'entrée en vigueur, en début d'année, de la nouvelle Loi fédérale sur la formation continue. Centrée sur l'acquisition et le maintien des compétences de base, elle attribue un rôle nouveau aux pouvoirs publics: intervenir dans la promotion de ces compétences. La campagne nationale «*Simplement mieux!*», menée par la Fédération suisse Lire et Ecrire et la Conférence intercantonale de la formation continue (CIFIC), veut faire prendre conscience à tous les acteurs – y compris privés – de l'intérêt de l'investissement dans les compétences de base.

«*Un volet entier de notre campagne s'adresse aux entreprises, note Sabina Gani*

(voir www.simplement-mieux.ch/entreprise). Des formations en lecture, écriture, calcul et informatique sont essentielles pour avoir une entreprise dynamique, dont le personnel ne se crispe pas face aux changements. Les exigences du milieu professionnel continuent à augmenter, même pour le personnel faiblement qualifié. De plus en plus, on doit utiliser des outils informatiques, remplir des formulaires et rédiger des rapports, dans toutes les catégories professionnelles.»

Divers prestataires offrent des formations en compétences de base. Il y en a bien sûr dans le canton de Vaud, dont l'un des objectifs ces prochaines années est de répertorier l'ensemble de cette offre sur le portail informatique www.orientation.ch, où une nouvelle page est dédiée aux compétences de base. Les employeurs peuvent y découvrir les cours disponibles, en général plutôt peu intensifs. «*Notre association Lire et Ecrire offre par exemple des cours de deux à six heures hebdomadaires, en soirée ou en journée, précise Sabina Gani. Il est important que l'offre soit abordable au niveau financier, grâce aux subventions du Canton. Il s'avère ensuite essentiel, comme part de l'employeur, de dégager du temps afin que les personnes puissent suivre ces cours.*»

Comment détecter les problèmes

La campagne «*Simplement mieux!*» cherche donc à tisser des liens avec le monde des entreprises, à créer des échanges entre les milieux associatifs, professionnels et le Canton. «*Au niveau de l'entreprise, il est important de détecter les problèmes de compétences de base, insiste Sabina Gani. Ils sont souvent cachés. De plus, en Suisse, il y a une tendance à considérer ces compétences comme acquises, tout le monde ayant suivi une scolarité. On sait pourtant, grâce à des enquêtes comme PISA, qu'un élève sur sept sort de l'école obligatoire sans avoir les connaissances suffisantes en lecture et écriture pour poursuivre une formation.*» Parmi les stratégies d'évitement à repérer, il y a le classique «*j'ai*



oublié mes lunettes», ou «*je vais le faire plus tard*». Divers indices font penser que lire et écrire posent problème. Il faudrait donc se montrer plus attentif, notamment en tant qu'employeur, quand la question de la formation est abordée avec l'employé. «*Il s'agit ensuite de pas se tromper lorsqu'on propose des formations, de veiller à ce que le niveau soit bien adapté, conclut Sabina Gani. Nous avons édité une brochure s'adressant aux personnes «relais», c'est-à-dire toutes celles qui pourraient être en contact avec des personnes en situation d'illettrisme.*» Cette brochure fournit des outils très pratiques pour détecter des problèmes de compétences de base (à télécharger en PDF sur <http://bit.ly/2xvUObM>).

Plus que jamais, informatique, lecture et écriture sont intimement liées. Les outils digitaux évoluent, dans tous les secteurs, et nécessitent des compétences à l'écrit là où elles n'étaient pas centrales par le passé. Un adulte sur six se trouve ainsi confronté à des difficultés dans son parcours professionnel. Le tabou autour de cette réalité ne fait avancer personne, la formation continue en revanche, oui. ■

Fanny Oberson

www.simplement-mieux.ch